

## JEUNE INSTALLE

Un Jeune installé est un cabinet créé depuis moins de 2 ans. Pour l'aider dans son développement, il bénéficie d'avantages particuliers :

- **Une cotisation globale pour la 1<sup>ère</sup> année d'adhésion de 500 €**
- **Un tarif et des garanties privilégiés pour l'assurance Responsabilité Civile Professionnelle :**
  - 824 € pour la 1<sup>ère</sup> année
  - 948 € pour la 2<sup>ème</sup> annéeau lieu d'une cotisation fixe de minimum 1 120 € + un pourcentage sur le chiffre d'affaires.  
*Grille tarif Jeune installé 2021*
- **Une Formation sensibilisation Métier et Réglementation** en groupe de 6 à 8 personnes composée de :
  - une journée vous permettant de valider vos 7 heures de formation réglementaire CIF
  - un retour personnalisé sur la constitution de vos documents réglementaires du parcours de la Relation client
  - une ½ journée 4 mois plus tard pour échanger sur les difficultés que vous avez pu rencontrer.*Journée de sensibilisation*  
**Coût : 300 €**